



**Maformationanimal :
Un dispositif national**



L'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (« ACACED ») en mixte

18000 stagiaires formés dans les 24 centres de notre réseau depuis 10 ans !

Une attestation pour les professionnels

Cette attestation concerne les professionnels exerçant les activités en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques :

- Les personnes, en contact direct avec les chiens et les chats, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge, d'élevage;
- Les personnes exerçant les activités de vente et de présentation au public de tous les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques;
- Les personnes en contact avec les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Voir l'article L. 214-6-2 du code rural et de la pêche maritime.

Une attestation obligatoire

Cette attestation est obligatoire, pour toutes activités professionnelles en lien avec des animaux domestiques. Certains diplômes et titres donnent une équivalence à l'attestation de connaissance.

Voir l'arrêté du 26 novembre 2024 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation.

Des formations adaptées à votre situation

Pour répondre aux questions concrètes des professionnels, nous organisons les formations par catégories d'animaux. A vous de choisir la formule qui vous convient le mieux.

Formation 1 catégorie 17 heures	Formation 2 catégories 21 heures	Formation 3 catégories 25 heures
Chien	Chien-Chat	Chien-Chat-Autres
Chat	Chien-Autres	
Autres	Chat-Autres	
374 € (*)	462 € (*)	550 € (*)

(*) : Le coût de la formation inclut la formation, l'accès à des ressources pédagogiques (livret du stagiaire) et des QCM en ligne.

L'ACACED est éligible au financement CPF, renseignez-vous !

Le programme de la formation

Objectifs :

Par catégorie, la formation a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, à l'entretien et de renforcer la prise en compte du bien-être animal lors d'activités professionnelles.

La formation aborde les **8 domaines** : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection. Un autre objectif de la formation est de permettre aux candidats de valider l'attestation de connaissances associée à la catégorie.

Tous les centres de formation sont certifiés QUALIOPI ou QUALIFORMAGRI

Organisation de la formation

Les formations ACACED mixte se font selon 2 modalités, en distance pour le tronc commun (13 heures) par le biais d'une plateforme de formation et en visio-conférence pour les compléments de catégories et sont animées par un formateur professionnel de notre centre de formation, spécialiste du domaine.

Durées :

- 1 mois pour réaliser le tronc commun et :
- 0,5 jours consécutifs pour une catégorie ;
- 1 jour pour 2 catégories ;
- 1,5 jours pour 3 catégories.

Lieux et dates :

Nous vous proposons plusieurs sessions de formation, avec un choix de lieux de formation. Vous trouverez le planning des sessions de formations et les lieux sur https://www.maformationanimal.fr/rechercher_session.php!

Evaluation et attestation de connaissances

Conformément à la réglementation, l'évaluation se déroule en fin de formation par un questionnaire en ligne.

L'épreuve est individuelle et d'une durée variable selon le nombre de catégories.

L'attestation de connaissances est délivrée par la DRAAF après clôture de la session. Le centre de formation délivrera quant à lui une attestation de fin de formation conforme à la réglementation en vigueur.

Une organisation en réseau

Nos centres de formation sont membres du réseau national des lycées agricoles publics [Préférence FORMATIONS](#). Retrouvez toute l'offre de formation ACACED, en métropole et dans les départements d'outre-mer, sur notre portail <https://www.maformationanimal.fr>, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Le N° de RS : **RS5650**

Nom du certificateur : **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

Date : **31/12/26**

Retrouvez-nous sur :



<https://www.instagram.com/MaFormationAnimal/>

Ou sur



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100088142289031>

Ou sur



<https://www.linkedin.com/company/acaced-formation-animaux-domestiques/about/>

Date de mise à jour : 08-06-2026